

ACTE D'ENGAGEMENT

FOURNITURE D'ELECTRICITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST-AMARIN

**Lot 1 : fourniture d'électricité pour des puissances de 2 à 36 kva pour
24 sites**

**Lot 2 : fourniture d'électricité pour des puissances supérieures à 36 kva
pour 2 sites**

Pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

Tél. : 03.89.82.60.01

Courriel : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Procédure

Procédure adaptée (article L2123-1 du Code de la commande publique)

Article 1. Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

FOURNITURE D'ELECTRICITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST-AMARIN

Cet acte d'engagement correspond :
(cocher les cases correspondantes)

au lot 1

au lot 2

Article 2. Engagement du candidat

× Article 2.1 - Identification et engagement du candidat :
(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

CCP

CCAG-FCS

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

Nom, prénom et qualité du signataire :

Nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

à livrer les fournitures demandées :

aux prix indiqués dans le bordereau de prix lot 1 en annexe

aux prix indiqués ci-dessous pour le lot 2 (ou dans une annexe financière fournie par le candidat) :

Taux de la TVA :

Montant hors taxes¹:

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :€

Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....Euros

Montant TTC²:

Montant TTC arrêté en chiffres à :€

Montant TTC arrêté en lettres à :
.....Euros

* Article 2.2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

* Article 2.3 - Compte (s) à créditer :

→ **Joindre svp un relevé d'identité bancaire ou postal**

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte (code banque et numéro de guichet y compris) :

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

² Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation

× Article 2.4 - Mode de règlement

Par mandat administratif.

× Article 2.5 - Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires

Le délai maximum de paiement est de 30 jours. Le défaut de paiement dans le délai fixé par le marché donne droit à des intérêts moratoires, calculés depuis l'expiration dudit délai jusqu'au jour du paiement. Le taux des intérêts moratoires applicables en cas de dépassement du délai de règlement à l'acte d'engagement est égal à deux fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir.

× Article 2.6 – Avance (*article L2191-2 et article L2191-3 du Code de la commande publique*) les avances ne sont obligatoires que si le marché est supérieur à 50 000 € et si la durée d'exécution du marché est supérieure à 2 mois)

Je renonce au bénéfice de l'avance : (Cocher la case correspondante.)

OUI

NON (je fournis dans ce cas une Garantie à 1^{ère} demande délivrée par un établissement financier)

× Article 2.7 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché public est de 15 mois à compter du 1er octobre 2021. Ce marché est non reconductible.

× Article 2.8 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

Article 3. Signature de l'offre par le candidat

Le présent acte d'engagement me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 48 heures jours à compter de la date de remise des offres, conformément à l'article 2.4. du règlement de la consultation.

Nom, prénom et qualité du signataire ³	Lieu et date de signature	Signature

Article 4 : Identification du pouvoir adjudicateur

³ Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

Le pouvoir adjudicateur du présent marché est :

Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN

Le représentant du pouvoir adjudicateur est :

Monsieur Cyrille AST
Président de la Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN

Le comptable assignataire des paiements est :

Madame le Trésorière de SAINT-AMARIN
5 rue Clémenceau 68550 SAINT AMARIN
Tel : 03 89 82 62 04

Article 5 : Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(*Cocher la case correspondante.*)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (*A préciser*) ;

A : , le

Signature
(*représentant du pouvoir adjudicateur ou
de l'entité adjudicatrice habilité à signer le
marché public ou l'accord-cadre*)

CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles 106 à 110 du Code des marchés publics, en ce qui concerne :

- La totalité du marché
- La partie des prestations évaluées (*indiquer le montant en chiffres et en lettres en Euros*), à

Que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

- La partie des prestations évaluées (*indiquer le montant en chiffres et en lettre en Euros*).....
Et devant être exécutées par.....
en qualité de : co-traitant sous-traitant (A préciser) ;

A Saint-Amarin, le

Le Président,

Cyrille AST

NOTIFICATION DU MARCHE PAR LE TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché public et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché public.

A....., le
Signature du titulaire du marché

Date de réception par le titulaire de l'avis postal :